

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **2 juin 2014**

Décision n° **B-2014-0090**

commune (s) : Pierre Bénite

objet : Acquisition d'une maison d'habitation située 89, rue des Martyrs de la Libération et appartenant à l'association dénommée Cercle Démocratique Républicain de Pierre Bénite

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Crimier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : vendredi 23 mai 2014

Secrétaire élu : Madame Murielle Laurent

Compte-rendu affiché le : mardi 3 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Colin), Galliano.

Absents non excusés : M. Rivalta.

Bureau du 2 juin 2014**Décision n° B-2014-0090**

commune (s) : Pierre Bénite

objet : **Acquisition d'une maison d'habitation située 89, rue des Martyrs de la Libération et appartenant à l'association dénommée Cercle Démocratique Républicain de Pierre Bénite**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 19 mai 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2014-0006 du 23 avril 2014, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du centre-ville de Pierre Bénite, la Communauté urbaine de Lyon souhaite acquérir le bien ci-dessous désigné. Il s'agit :

- d'une maison d'habitation à usage exclusif de réunion des membres de l'association dénommée Cercle Démocratique Républicain de Pierre Bénite, ainsi que les parcelles de terrain d'une superficie de 405 mètres carrés cadastrées AL 76 et AL 77, sur laquelle est édifiée cette construction,

le tout situé 89, rue des Martyrs de la Libération à Pierre Bénite.

Aux termes du compromis, la Communauté urbaine de Lyon acquerrait cet immeuble au prix de 140 000 €, libre de toute location ou occupation ;

Vu ledit dossier ;

Vu les termes de l'avis de France domaine du 8 juillet 2013, figurant en pièce jointe ;

DECIDE

1° - Approuve l'acquisition, par la Communauté urbaine de Lyon, pour un montant de 140 000 €, d'une maison d'habitation sise sur les parcelles de terrain de 405 mètres carrés, cadastrées AL 76 et AL 77, située 89, rue des Martyrs de la Libération à Pierre Bénite et appartenant à l'association dénommée Cercle Démocratique Républicain de Pierre Bénite, dans le cadre du projet de rénovation urbaine du centre-ville.

2° - Autorise monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, individualisée sur l'opération n° 0P09O2084, le 27 juin 2011 pour la somme de 2 751 000 € en dépenses.

4° - Le montant à payer sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - comptes 2112 et 2138 - fonction 822, pour un montant de 140 000 € correspondant au prix de l'acquisition et de 2 700 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 3 juin 2014.